

A Paris, le 04/04/2024

Pour les Orthoptistes et les Patients : Une Attente Intolérable

Face à une attente insoutenable, les orthoptistes et leurs patients ne peuvent plus rester dans l'expectative.

Après presque un an d'attente pour la publication de la liste des contre-indications pour les lunettes, nous sommes toujours dans l'attente pour pouvoir pratiquer les actes qui nous sont autorisés par décret.

De même, depuis deux ans, nous attendons la parution de l'arrêté concernant la formation des lentilles, indispensable pour la primo-prescription de lentilles. Ces actes ont été communiqués par la Caisse d'Assurance Maladie il y a de nombreux mois, mais l'inertie persiste.

Mais ce n'est pas tout, au printemps 2022, l'appel à manifestation d'intérêt a été lancé, avec un soutien massif de la part des orthoptistes sur le terrain.

L'ensemble du protocole "Muraine Frété Rénové" a été validé par toutes les parties concernées. Pourtant, jusqu'à présent, rien n'a été concrétisé. C'est une source d'incompréhension pour les orthoptistes, qui se sont fortement mobilisés pour répondre aux besoins sur le territoire.

Il en va de même pour le suivi des patients atteints de glaucome chronique stabilisé...

Le Syndicat National Autonome des Orthoptistes (SNAO) demande instamment le respect des professionnels de santé et des patients. Nous exhortons les autorités compétentes à publier enfin les textes requis, afin de permettre une prise en charge adéquate et respectueuse des besoins de santé de nos concitoyens.

Contact Presse : Mélanie ORDINES, Présidente du SNAO 07 88 94 23 53